

Prestation d'étude pour analyse technique du projet de liste d'espèces autorisées à l'exportation pour le marché international de l'aquariophilie

L'objet de ce marché est de définir une liste des espèces pouvant être exportées de manière durable et de faire des recommandations sur la mise en place de mesures d'encadrement supplémentaires en vue d'assurer une exploitation durable.

Il est attendu du prestataire l'analyse d'une liste de 170 espèces de poissons sur la base de critères techniques, biologiques, écologiques, socio-culturels et économiques. Fort de cette analyse par espèce, le prestataire établira :

- des recommandations pour l'inscription ou non des espèces étudiées dans la liste blanche ;
- les mesures d'encadrement si nécessaires (taille minimale/maximale, nécessité d'un quota de prélèvement à définir par site, ...) et le degré de priorité de la mise en place de cette réglementation face à la vulnérabilité des espèces.

Le prestataire sera également chargé d'identifier les espèces dont l'exploitation à l'aide d'équipement de respiration sous-marine serait durable et apporterait à la Polynésie un avantage concurrentiel, sous réserve de mesures d'encadrement à définir.

Pour de plus amples informations, le règlement de consultation et le cahier des charges peuvent être retirés sur demande à l'adresse suivante : alexandra.grand@administration.gov.pf

La date limite de dépôt des offres est fixée au 11 août 2023 à 12h à la Direction des Ressources Marines.

Toutes les questions d'ordre technique devront être soumises par email avant le 04 août 2023 à 15h. Après ce délai, les questions ne seront plus prises en compte.